

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2014

Au cours de sa séance du 8 janvier, le Conseil a notamment :

Terme d'une autorisation d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Annelise FRIONNET était au bénéfice pour le *Café du Valais* sis à la Rue des Alpes 16 à Martigny, au 31 décembre 2013
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Christiane MARTINA-ARLETTAZ était au bénéfice pour la *Croissanterie d'Octodure* sise à la Rue du Collège 6 à Martigny, au 31 décembre 2013
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Pierre DAMAY était au bénéfice pour le *Café de la Place* sis sur la Place du Bourg 6 à Martigny, au 31 décembre 2013
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Jérôme SCHMID était au bénéfice pour le *Café de la Tour* sis à la Rue de la Bâtiaz 28 à Martigny, au 31 décembre 2013
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Laila KHLIKHAL CHAILLEUX était au bénéfice pour le *Restaurant Le Valaisan* sis à la Rue du Levant 145 à Martigny, au 20 décembre 2013
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Janique PERRIN-TISSIERES était au bénéfice pour *Le Parigot* sis à la Rue du Bourg 17 à Martigny, au 31 décembre 2013

Délivrance d'une autorisation

occasionnelle d'exploiter

- Délivré à la Société du Carnaval du Bourg, une autorisation occasionnelle d'exploiter (mets et boissons) pour une période comprise entre le 27 février et le 4 mars 2014 inclus, selon les horaires d'ouverture et de fermeture suivants :

- *Jeudi 27 février 17 h 00 – 02 h 00*
- *Vendredi 28 février 17 h 00 – 04 h 00*
- *Samedi 1er mars 12 h 00 – 04 h 00*
- *Dimanche 2 mars 12 h 00 – 02 h 00*
- *Lundi 3 mars 17 h 00 – 02 h 00*
- *Mardi 4 mars 17 h 00 – 03 h 00*

pour les établissements sis sous la cantine de fête érigée sur la Place du Bourg ainsi qu'aux bars occasionnels de la Rue du Bourg qui auront déposé une demande d'autorisation d'exploiter en bonne et due forme pour le 10 février 2014 au plus tard.

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- **LOGIS+GROUP SA** : construction d'un immeuble d'habitation, parcelle 10020, plan 102, Rue des Champs du Bourg, Le Bourg-Vieux, zone habitat collectif B (R3), coord. 2570760/1104358
- **ALPIQ ENERTRANS** : construction d'un couvert, parcelle 8756, plan 207, Avenue des Grandes Maresches 106, Les Grandes Maresches, zone industrielle (IN), coord. 2573080/1106870
- **ACTIV FITNESS SA** : installation de 2 enseignes lumineuses, parcelle 746, plan 12, Rue des Avouillons 1, Les Prés Cerisier, zone mixte "artisanale et commerciale" (AC), coord.2572770/1106096
- **SHELL SWITZERLAND SA** : installation et modification d'enseignes publicitaires, parcelle 4061, plan 37, Iles Cédées, zone détente, sports et loisirs, à aménager, coord. 2570750/1108600
- **MATRELLA Pasquale** : modification du terrain naturel, parcelle 4792, plan 42, Les Grands Drets, zone agricole de plaine, coord. 2569780/1108190

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux de pose de ventilation pour le nouveau CO
- Adjugé les travaux de chauffage et de rafraîchissement pour le bâtiment B du nouveau CO
- Adjugé les travaux d'installations sanitaires pour le bâtiment B du nouveau CO
- Adjugé les travaux d'installations électriques pour le bâtiment B du nouveau CO
- Adjugé la pose de tubes pour prises supplémentaires pour le nouveau CO

Travaux publics

- Approuvé le nouveau projet de dépose scolaire pour l'Ecole du Bourg
- Adjugé les travaux de génie civil pour la mise en zone 30 km/h pour le quartier Bonnes-Luites / Prés Magnin
- Adjugé l'acquisition d'une remorque